



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Maintien du réseau de pharmacies de proximité

Question écrite n° 16051

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la situation des pharmacies d'officine dans les territoires ruraux mais également dans certains territoires urbains et périurbains. Au cœur de la prévention, de l'accès aux soins et des politiques de santé publique, les pharmacies jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement et le suivi personnes malades. Dans certaines zones elles constituent d'ailleurs bien souvent l'ultime recours sanitaire de proximité. La préservation du maillage territorial actuel apparaît donc comme un enjeu essentiel auquel la récente signature d'un avenant à la convention pharmaceutique entre l'UNCAM, l'UNOCAM et les représentants de la profession veut répondre en élargissant l'accès au dispositif d'accompagnement financier des officines en difficulté. Néanmoins, les difficultés demeurent nombreuses et les vulnérabilités réelles entre hausses des charges et tensions sur les recrutements par exemple. Aussi, elle souhaiterait qu'elle puisse préciser l'impact attendu du nouvel avenant ainsi que les mesures complémentaires que le Gouvernement pourrait mettre en œuvre pour répondre à cet enjeu.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16051

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2026](#), page 5407